

Glorifiez Dieu dans votre corps

Leçon 20: Les femmes chrétiennes doivent s'habiller avec pudeur et modestie

Prêché mercredi le 26 décembre 2018
Église réformée baptiste de Nantes
Par : Marcel Longchamps
<https://nantespourchrist.org/>

Formation biblique pour disciples
sur la théologie systématique et sur l'histoire de l'Église)
Disponible gratuitement en format PDF et en MP3
Voir le contenu détaillé sur le site Web
Série : Glorifiez Dieu dans votre corps
Leçon 20 : Les chrétiennes doivent s'habiller avec pudeur et modestie
Église réformée baptiste de Nantes
Adhérent à la Confession de Foi Baptiste de Londres de 1689
<https://nantespourchrist.org/>
Par : Marcel Longchamps

PROPOSITION :

2 devoirs pour la chrétienne:

- 1) Le devoir de s'habiller avec pudeur et modestie
- 2) Le devoir de maintenir les signes distinctifs de la féminité

INTRODUCTION

L'obéissance aux commandements du Seigneur dans la vie quotidienne illustre et valide la puissance de l'Évangile. C'est la réputation de Dieu qui est en jeu. Si nous professons publiquement lui appartenir, tout doit manifester l'authenticité de cette affirmation, y compris la manière dont nous nous habillons. Un habillement inapproprié peut contribuer à obscurcir ou à affaiblir l'idée que les gens se font du Seigneur.

1 Timothée 2 : 9-10

9 Et que pareillement les femmes se parent d'un vêtement honnête, avec pudeur et modestie, non de tresses de cheveux, ni d'or, ni de perles, ni d'habillements somptueux; 10 Mais de bonnes œuvres, comme il convient à des femmes qui font profession de servir Dieu.

Il est impératif que les femmes (et aussi les hommes) fassent preuve d'une modestie réfléchie et qu'elles contribuent à maintenir les signes distinctifs sociaux et culturels de leur féminité.

I) LE DEVOIR DE S'HABILLER AVEC PUDEUR ET MODESTIE

Nous voulons affirmer fortement le principe biblique que par notre habillement conforme aux commandements des Saintes Écritures, nous illustrons et validons la puissance de l'Évangile. Nous sommes responsables devant Dieu.

Nous ne pensons pas que les chrétiennes aient des manquements volontaires, délibérés et sciemment provocateurs dans ce domaine. Nous affirmons cependant qu'elles peuvent pécher par ignorance et inconscience. Elles peuvent causer du tort qu'elles font dans l'Église de Dieu et entraîner des hommes à pécher et particulièrement lors des assemblées publiques d'adoration ou de prière.

Matthieu 5 : 28-30

27 Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens: Tu ne commettras point d'adultère. 28 Mais moi je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter, a déjà commis un adultère avec elle dans son cour. 29 Que si ton oeil droit te fait tomber dans le péché, arrache-le, et jette-le loin de toi; car il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périsse, que si tout ton corps était jeté dans la géhenne. 30 Et si ta main droite te fait tomber dans le péché, coupe-la, et jette-la loin de toi; car il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périsse, que si tout ton corps était jeté dans la géhenne.

La bible nous commande de ne pas ressembler au monde dans notre manière d'être :

Romains 12 : 1-2

1 Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, c'est votre culte raisonnable. 2 Et ne vous conformez point au présent siècle, mais soyez transformés par le renouvellement de votre esprit, afin que vous éprouviez que la volonté de Dieu est bonne, agréable et parfaite.

Luc 17 : 1-2

1 Jésus dit aussi à ses disciples: Il ne peut se faire qu'il n'arrive des scandales; toutefois, malheur à celui par qui ils arrivent. 2 Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît au cou une meule de moulin, et qu'on le jetât dans la mer, que de scandaliser un de ces petits.

N'oublions jamais que la pureté de nos motifs et de nos intentions ne diminuent en rien notre responsabilité dans l'incitation à péché. Une femme qui s'habille immodestement et qui provoque les hommes à la convoitise sexuelle et à l'adultère mental est coupable devant Dieu même si elle ne veut pas le reconnaître.

Romains 14 : 12-13

12 C'est pourquoi, chacun de nous rendra compte à Dieu pour lui-même. 13 Ne nous jugeons donc plus les uns les autres; mais jugez plutôt qu'il ne faut donner aucune occasion de chute, ni aucun scandale à son frère.

Proverbes 30 : 20

20 Telle est la conduite de la femme adultère: elle mange, et s'essuie la bouche; puis elle dit: Je n'ai point commis de mal.

QU'EST-CE QUE LA PUDEUR ET LA MODESTIE ?:

Nous devons d'abord remarquer que l'apôtre Paul dans le passage de :

1 Timothée 2 : 9-10

9 Et que pareillement les femmes se parent d'un vêtement honnête, avec pudeur et modestie, non de tresses de cheveux, ni d'or, ni de perles, ni d'habillements somptueux; 10 Mais de bonnes œuvres, comme il convient à des femmes qui font profession de servir Dieu.

fait référence à un ensemble de choses : le vêtement, la coiffure, et les bijoux. Paul est conscient qu'elles sont utilisées par les femmes pour attirer l'attention sur la beauté de leur corps ou sur une partie de celui-ci, sur leur personne. En ce faisant, elles provoquent la convoitise sexuelle des hommes ou agissent de manière à étaler de manière excessive et indiscrete leur richesse ou leur statut social. Les péchés ainsi exhibés sont : l'impureté, l'orgueil et la convoitise.

Ces comportements sont blâmables en tout temps mais de façon encore plus coupables lorsqu'ils sont pratiqués à l'intérieur d'un culte public en Église : l'adoration ou la prière.

Lorsqu'une femme porte des pantalons , des mini-pantalons trop serrés et moulants, des *leggings*, des robes ou des jupes trop courtes ou qu'elle dénude de façon excessive et suggestive plusieurs parties de leurs corps (les épaules, le dos, les seins, les cuisses, les fesses), elle fait pécher (consciemment ou non) les hommes qui sont attirés comme par des aimants sur les parties corporelles de la femme au lieu de garder leur attention sur le Seigneur.

Les hommes peuvent également pécher en portant des vêtements inappropriés qui attirent l'attention sur eux-mêmes.

QUELS SONT LES REMÈDES POUR CORRIGER ET ÉVITER CES PÉCHÉS ?

- 1) La repentance authentique (l'abandon catégorique de sa pratique et la pratique de ce qui est commandé dans l'Écriture).
- 2) La prière fervente pour développer une conscience instruite par les enseignements de la bible.
- 3) L'accueil humble des conseils et des exhortations du pasteur, des parents et des autres membres de l'Église locale ou des autres églises.

II) LE DEVOIR DE MAINTENIR LES SIGNES DISTINCTIFS DE LA FÉMINITÉ

Les chrétiennes (et les chrétiens) ne doivent pas participer à l'oblitération des signes distinctifs de la masculinité et de la féminité à l'intérieur de leur cadre culturel et social.

A) La base biblique (la hiérarchie des sexes selon la bible)

1 Corinthiens 11 : 2-16

3 Mais je veux que vous sachiez que Christ est le Chef de tout homme, et que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef de Christ. 4 Tout homme qui prie ou qui prophétise, la tête couverte, déshonore son chef. 5 Mais toute femme qui prie ou qui prophétise sans avoir la tête couverte, déshonore son chef; car c'est la même chose que si elle était rasée. 6 Que si la femme n'est point couverte, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Mais s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés, ou d'être rasée, qu'elle soit couverte. 7 Pour ce qui est de l'homme, il ne doit pas se couvrir la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu; mais la femme est la gloire de l'homme. 8 En effet, l'homme n'a pas été pris de la femme, mais la femme a été prise de l'homme; 9 Et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme a été créée pour l'homme. 10 C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur sa tête une marque de l'autorité sous laquelle elle est. 11 Toutefois, l'homme n'est point sans la femme, ni la femme sans l'homme, dans le Seigneur. 12 Car comme la femme a été prise de l'homme, aussi l'homme naît de la femme; et tout vient de Dieu. 13 Jugez-en vous-mêmes; est-il bienséant qu'une femme prie Dieu sans avoir la tête couverte? 14 La nature elle-même ne vous apprend-elle pas qu'il est honteux à l'homme de porter de longs cheveux; 15 Mais que si la femme porte de longs cheveux, c'est un honneur pour elle, parce que la chevelure lui est donnée pour voile? 16 Que si quelqu'un se plaît à contester, nous n'avons pas cette coutume, ni les Églises de Dieu non plus.

Deutéronome 22 : 5

5 Une femme ne portera point un habit d'homme, et un homme ne se revêtira point d'un habit de femme; car quiconque fait ces choses, est en abomination à l'Éternel ton Dieu.

Les chrétiens et chrétiennes doivent éviter toute pratique qui se rapproche des travestis : habillement, coiffure, cheveux. Chacun doit porter et se comporter comme exprimant l'idée : je suis heureux du sexe que le Seigneur a choisi de me donner.

B) Une application spécifique

La mode change selon les cultures ou les époques. Dans la société nord-américaine, il fut un temps où les pantalons portés par une femme étaient mal vus ou mal acceptés socialement. Le port du pantalon est maintenant considéré comme acceptable pourvu qu'il soit décent et conserve les marques distinctives de la masculinité ou de la féminité et ceci sans équivoque.

Nous ne croyons pas que le port du pantalon par les dames soit une marque d'un manque de spiritualité ou témoigne d'un esprit de rébellion en autant qu'il respecte ce qui a déjà été exprimé. Nous croyons que cette décision entre dans le domaine de la liberté chrétienne.

Romains 14 : 12-13 (et tout le chapitre)

¹² C'est pourquoi, chacun de nous rendra compte à Dieu pour lui-même. ¹³ Ne nous jugeons donc plus les uns les autres; mais jugez plutôt qu'il ne faut donner aucune occasion de chute, ni aucun scandale à son frère.

Nous joignons à cette leçon ***La déclaration de Nashville sur le genre et la sexualité*** qui a été rédigée soigneusement par un groupe d'auteurs, pasteurs et théologiens pour nous éclairer sur les questions contemporaines de sexualité et de trans-genre. Nous vous conseillons fortement de les lire en prière pour adopter une pensée biblique dans ces matières. La déclaration a été signée par plus de 22,000 chrétiens.

<https://cbmw.org/nashville-statement>

La traduction de cet important document du ***The council of biblical manhood and womanhood*** a été faite par : Élodie Meribault, et les pasteurs Pascal Denault (Église réformée baptiste de St-Jérôme), et Guillaume Bourin (Église réformée baptiste de la Trinité de Montréal).

APPLICATIONS

1) La modestie et la pudeur se trouve d'abord dans le cœur et se reflète dans l'habillement.

Les chrétiens doivent reconnaître la seigneurie de Dieu dans absolument tous les domaines : sexualité, habillement, finances, etc. Nous lui apportons honneur et gloire lorsque nous nous conformons à ses enseignements dans nos vies. Que notre tenue lors des cultes publics illustre et valide la puissance de l'Évangile !

2) Les temps de la fin multiplie les séductions et les pièges pour nous faire oblitérer les différences entre les sexes. Honorons le Seigneur en reconnaissant les décisions divines concernant les différences distinctives entre les sexes.

**HONORONS LE SEIGNEUR PAR NOTRE HABILLEMENT ET
LA CONSERVATION DES DIFFÉRENCES DISTINCTIVES ENTRE
LES SEXES !**

OBÉISSONS AUX COMMANDEMENTS DE DIEU DANS CES DOMAINES !

PAR SA GRÂCE ET POUR SA GLOIRE !

A M E N !

La déclaration de Nashville sur le genre et la sexualité

 leboncombat.fr /declaration-nashville-genre-sexualite/

Le CBMW a convoqué en réunion différents responsables évangéliques le 25 août 2017 à l'occasion de la conférence nationale de la Commission pour l'éthique et la liberté religieuse (Ethics and Religious Liberty Commission). Lors de cette rencontre, un groupe de spécialistes, de pasteurs, et d'autres responsables ont discuté et avalisé la *Déclaration de Nashville*.

Retrouvez l'intégralité des signataires de ce document et prenez-vous même position sur [la page de cette déclaration en anglais](#). Traduction française : Elodie Meribault, Pascal Denault, Guillaume Bourin.

Préambule

*Sachez que le Seigneur est Dieu : c'est lui qui nous a faits,
et nous lui appartenons...*

– Psaume 100:3

À l'aube du vingt-et-unième siècle, les chrétiens évangéliques se retrouvent dans une période de transition historique. La tendance de notre société vers le post-christianisme mène à une grande remise en question sur ce qu'être un être humain signifie. En général, la mentalité de notre époque ne comprend ni ne se réjouit de la beauté du plan de Dieu pour la condition humaine. Beaucoup nient le fait que Dieu a créé les êtres humains pour sa gloire, et que ses plans parfaits incluent notre identité en tant qu'hommes et femmes. La plupart des gens pense que l'identité humaine définie selon le genre ne fait pas partie du merveilleux plan de Dieu, mais qu'elle est, bien plutôt, l'expression des préférences personnelles des individus. Le plan très saint de Dieu qui a pour but la joie entière et durable de ses créatures est remplacé par des alternatives insensées, qui, tôt ou tard, brisent la condition humaine et déshonorent Dieu.

La mentalité séculière de notre monde d'aujourd'hui représente un véritable défi pour l'Église. L'Église du Seigneur Jésus-Christ perdra-t-elle ses convictions, sa clarté et son courage ? Finira-t-elle par adhérer à la morale commune ? Ou bien tiendra-t-elle ferme dans la Parole, se laissant encourager par son Sauveur en proclamant sans honte que le chemin qu'il ordonne de suivre est le bon chemin ? Parviendra-t-elle à maintenir un témoignage clair, à contre-courant face à ce monde qui semble courir à sa perte ?

Nous sommes convaincus que rester fidèles au sein de cette société signifie clamer une fois encore quelle est la véritable histoire du monde et la place que nous y tenons, en tant qu'hommes et femmes. Les Écritures nous enseignent qu'il n'y a qu'un seul Dieu, qui est seul Créateur et Seigneur de toutes choses. À lui seul, tous doivent une heureuse reconnaissance, une louange pleine d'allégresse et une totale allégeance. C'est uniquement de cette manière que nous pouvons, non seulement glorifier Dieu mais aussi nous connaître nous-mêmes. Oublier notre Créateur, c'est oublier qui nous sommes, parce que nous existons pour sa seule gloire. Et nous ne pouvons pas réellement savoir qui nous sommes sans connaître celui qui nous a créés. Nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes. Nous ne nous appartenons pas. Notre véritable identité, en tant qu'hommes et femmes, nous est donnée par Dieu. Il n'est donc pas simplement insensé, mais également impossible de faire de nous une personne différente de celle que Dieu nous a destinés à être.

Nous croyons que le plan de Dieu concernant sa création et son œuvre salvatrice a pour but sa gloire suprême et notre plus grand bien. La volonté parfaite de Dieu nous libère pleinement. Jésus a dit qu'il est venu pour que nous

ayons la vie, et que nous l'ayons en abondance. Il est pour nous, non pas contre nous. En conséquence, afin de servir l'Église de Christ et de témoigner publiquement des desseins parfaits de Dieu pour la sexualité humaine tels qu'ils sont révélés dans les Écritures, nous nous affirmons et réfutons ce qui suit.

Article 1

Nous affirmons que le mariage est, selon le plan de Dieu, une union d'alliance, sexuelle et procréative entre un homme et une femme unis en tant que mari et femme jusqu'à la mort ; que le mariage doit refléter l'amour de l'alliance entre Christ et l'Épouse, c'est-à-dire l'Église.

Nous réfutons l'idée que Dieu a conçu le mariage pour qu'il consiste en une relation homosexuelle, polygame ou polyamoureuse ; Nous réfutons également que le mariage est un simple contrat humain : au contraire, il s'agit d'une alliance scellée devant Dieu.

Article 2

Nous affirmons que la volonté de Dieu pour tous est la chasteté en dehors du mariage et la fidélité dans le mariage.

Nous réfutons toutes les sortes d'affections, de désirs ou d'engagements utilisés pour justifier les relations sexuelles avant ou en dehors du mariage ; celles-ci ne justifient pas non plus la moindre forme d'immoralité sexuelle.

Article 3

Nous affirmons que Dieu a créé Adam et Ève comme les premiers êtres humains, à sa ressemblance, égaux devant lui en tant que personnes et distincts en genre.

Nous réfutons l'idée que les différences de genre divinement instituées entre hommes et femmes les rendent inégaux devant Dieu en dignité ou en valeur.

Article 4

Nous affirmons que les différences de genre divinement instituées entre hommes et femmes reflètent le plan de la création originelle de Dieu et servent au bien-être et à l'épanouissement de l'être humain.

Nous réfutons l'idée que de telles différences sont le résultat de la chute ou sont une épreuve que l'individu doit surmonter.

Article 5

Nous affirmons que les différences entre les appareils reproducteurs des hommes et des femmes font entièrement partie du plan de Dieu pour la définition du concept de soi en tant qu'homme ou femme.

Nous réfutons l'idée que des anomalies physiques ou des conditions psychologiques rendent sans effet le lien entre le sexe biologique et le concept de soi en tant qu'homme ou femme.

Article 6

Nous affirmons que les personnes nées avec un trouble physique du développement sexuel sont créées à l'image de Dieu et possèdent devant lui dignité et valeur au même titre que tous ceux qui ont été créés selon la ressemblance de Dieu ; qu'ils sont appelés par notre Seigneur Jésus comme des « eunuques qui le sont depuis le ventre de leur mère » ; qu'ils font partie des serviteurs fidèles de Jésus-Christ et doivent accepter librement leur sexe biologique dans la mesure où il leur est possible de le connaître.

Nous réfutons l'idée que des ambiguïtés concernant le sexe biologique d'une personne la rendent incapable de vivre une vie heureuse et productive dans l'obéissance à Christ.

Article 7

Nous affirmons que la définition du concept de soi en tant qu'homme ou femme doit être soumise au plan très saint de Dieu pour la création et la rédemption, telles qu'elles sont révélées dans les Écritures.

Nous réfutons l'idée que la définition homosexuelle ou transgenre du concept de soi est en accord avec le saint plan de Dieu pour la création et la rédemption.

Article 8

Nous affirmons que les personnes qui éprouvent de l'attraction sexuelle pour une personne du même sexe peuvent vivre une vie qui porte des fruits et qui plaît à Dieu, par la foi en Jésus-Christ, pourvu qu'elles marchent, comme tous les autres chrétiens, en pureté de vie.

Nous réfutons l'idée que l'attraction sexuelle pour des personnes du même sexe fait partie de la perfection naturelle du plan de Dieu pour la création originelle, ou qu'elle prive la personne qui la ressent de l'espérance de l'évangile.

Article 9

Nous affirmons que le péché entache les désirs sexuels en les dirigeant hors du cadre de l'alliance maritale et vers l'immoralité sexuelle, qu'elle soit hétérosexuelle ou homosexuelle.

Nous réfutons l'idée que des désirs perpétuels d'immoralité sexuelle justifient le comportement sexuellement immoral.

Article 10

Nous affirmons qu'approuver l'immoralité sexuelle ou la transidentité est un péché et qu'une telle approbation constitue un écart majeur à la fidélité et au témoignage chrétien.

Nous réfutons l'idée que l'approbation de l'immoralité homosexuelle ou la transidentité n'est qu'une question d'opinion morale à laquelle le chrétien fidèle peut choisir d'adhérer ou non.

Article 11

Nous affirmons qu'il est de notre devoir de prêcher la vérité dans l'amour en toutes circonstances, lorsque nous nous parlons les uns aux autres et que nous parlons d'un tiers, homme ou femme.

Nous réfutons l'idée qu'il est permis de parler d'une manière qui déshonore le plan de Dieu ou de ceux qui sont créés à son image qu'ils soient hommes ou femmes.

Article 12

Nous affirmons que la grâce de Dieu en Christ nous offre tout à la fois un pardon miséricordieux et un pouvoir de transformation ; que ce pouvoir et ce pardon permettent à ceux qui suivent Jésus de détruire en eux les désirs pécheurs et de marcher d'une manière qui honore le Seigneur.

Nous réfutons l'idée que la grâce de Dieu en Christ est insuffisante pour pardonner tous les péchés sexuels ou pour donner les moyens d'atteindre la sainteté à tout croyant qui se sent prisonnier d'un péché sexuel.

Article 13

Nous affirmons que la grâce de Dieu en Christ permet aux pécheurs de se détourner de leur définition du concept de soi en tant que transgenre ; qu'ils peuvent parvenir à accepter, grâce à la patience divine, le lien entre le sexe biologique d'un individu et la définition du concept de soi en tant qu'homme ou femme tel qu'il est ordonné par Dieu.

Nous réfutons l'idée que la grâce de Dieu en Christ permet l'établissement de concepts de soi entrant en désaccord avec la volonté révélée de Dieu.

Article 14

Nous affirmons que le Christ Jésus est venu dans ce monde pour sauver les pécheurs ; que par sa mort et sa résurrection, le pardon des péchés et la vie éternelle sont offerts à toute personne qui se repent de ses péchés et qui se confie en Christ en faisant de lui son Sauveur, son Seigneur et son plus grand trésor.

Nous réfutons l'idée que la main de l'Éternel est trop courte pour sauver ou qu'un pécheur est trop loin de lui pour recevoir le salut.